



Crowe Horwath™

Cabinet Dauge et Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

RAPPORT DE TRANSPARENCE
DU
CABINET DAUGE ET ASSOCIES
AU 30 JUIN 2011

SOMMAIRE

0. MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
1. PRESENTATION DU CABINET.....	2
1.1. Le Cabinet en FRANCE	2
1.2. Le Cabinet au plan international – Organisation/Gouvernance.....	5
2. GESTION DES RISQUES.....	6
2.1. L'indépendance.....	6
2.2. Contrôle qualité.....	7
3. CLIENTS	8
3.1. Chiffre d'affaires.....	8
3.2. Liste des clients cotés sur un marché réglementé	8
3.3. Liste des clients «Etablissements de Credit» et autres.....	8
3.4. Liste des clients faisant appel à la générosité publique	8
4. RESSOURCES HUMAINES	9
4.1. Collaborateurs	9
4.2. Associés	9
4.3. Formation continue	9
5. FINANCE.....	12
5.1. Ventilation du CA réalisé au cours de l'exercice clos au 30/06/2011	12
5.2. Capitaux propres du Cabinet DAUGE et ASSOCIES au 30/06/2011	12
5.3. Effectif total au 30/06/2011	12

0. MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis sa création, le CABINET DAUGE ET ASSOCIES a toujours recherché à assurer à ses clients le meilleur niveau de service.

Dans tous les domaines du commissariat aux comptes et de l'audit, notre approche repose sur quatre axes forts.

- Le parti pris d'une structure simple et dynamique de professionnels généralistes et réceptifs.
- L'implication personnelle des associés et la stabilité des équipes.
- Le choix de procédures qualité au meilleur niveau – l'adhésion récente de notre cabinet à l'association technique « ATH » renforce encore cette orientation.
- Le choix d'une collaboration avec le réseau international CROWE HORWATH INTERNATIONAL et nos confrères en France membres de l'Association CROWE HORWATH PARTENAIRES.

Aujourd'hui, le Cabinet DAUGE ET ASSOCIES est heureux de présenter son quatrième rapport de transparence, étape désormais annuelle dans notre relation avec nos clients, nos prescripteurs et nos autorités de tutelle.

C'est l'occasion d'un engagement renouvelé de tous les associés de vous garantir des procédures qualité au meilleur niveau, nécessaire contrepartie de la confiance que nous témoignent nos clients.

Le 30 septembre 2011

LES ADMINISTRATEURS

Pascal GILLETTE

Jean-Pierre GUENARD

Christian LAPLANE

Philippe TISSIER

1. PRESENTATION DU CABINET

1.1. LE CABINET EN FRANCE

✓ 110. Présentation

Le Cabinet DAUGE ET ASSOCIES est une S.A. au capital de 372 610 € au 30 juin 2011.
Elle a été fondée à l'origine le 17 avril 1975.

Le Cabinet lui-même a été créé en 1924 par Paul DAUGE, auquel son fils, Jean DAUGE avait succédé, ce dernier faisant apport de son activité professionnelle à la SA en 1982.

Gérard DAUGE, puis Philippe TISSIER, ont ensuite assumé la Présidence du cabinet.

La composition actuelle du Conseil d'administration depuis le 1^{er} juin 2011 est la suivante :

- Pascal GILLETTE est Président Directeur Général
- JEAN-PIERRE GUENARD est Directeur Général Délégué
- CHRISTIAN LAPLANE et PHILIPPE TISSIER sont administrateurs.



Pascal
GILLETTE



Jean-Pierre
GUÉNARD



Christian
LAPLANE



Philippe
TISSIER

Le site Internet de la société : www.dauge-associes.com détaille l'historique du cabinet et le profil de ses associés.

Il présente aussi toutes les caractéristiques de son activité actuelle.

111. Evolution du capital et de l'actionnariat

a) *Apport de l'activité expertise comptable*

Il est apparu judicieux aux actionnaires du Cabinet DAUGE ET ASSOCIES de séparer leur activité d'audit et de commissariat aux comptes, exercée directement par le Cabinet DAUGE ET ASSOCIES de celle d'expertise comptable, exercée par sa filiale à 100 %, FIDELIO.

C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2011 a décidé l'apport de cette activité expertise-comptable à une société civile entièrement détenue par les associés exerçant plus directement leur activité professionnelle dans ce domaine.

En contrepartie de cet apport, le Cabinet DAUGE ET ASSOCIES a réduit ses capitaux propres de 745 220 euros à 372 610 euros – avec une sortie corrélative des actionnaires exerçant jusqu'alors leur activité principale en expertise comptable.

b) *Evolution du capital depuis le 30 juin 2011*

- Outre les actionnaires membres actuels du Conseil d'Administration, le capital de la société a été ouvert à deux nouveaux associés, en juillet 2011 :
 - STEPHANE BEAS, appelé à développer une activité Risk Consulting ;
 - DOMINIQUE GAGNARD, spécialiste du secteur hôtelier en France et à l'international.



D. GAGNARD



S. BEAS

- Par ailleurs, la société a souhaité ouvrir son capital à certains de ses salariés – six – et, pour ce faire, a procédé à une augmentation de capital à hauteur de 5 % du capital, entièrement réservée à ces nouveaux actionnaires – AGE du 16 septembre 2011 -.

Suite à cette opération, le capital de la société est désormais de 390 670 euros, composé de 11 162 actions de 35 euros.

Coordonnées de la société au 30 juin 2011 :

CABINET DAUGE ET ASSOCIES

Siège social

22, avenue de la Grande-Armée

75858 – PARIS CEDEX 17

Tél. : 01 43 80 10 98

Fax : 01 47 64 95 39

E-mail : cabinet@dauge-associes.com

Principal établissement

41, avenue de Friedland

75008 – PARIS

Tél. : 01 43 80 10 98

Fax : 01 47 64 95 39

E-mail : cabinet@dauge-associes.com

112. Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES et son réseau en France

Notre cabinet est membre du réseau **CROWE HORWATH PARTENAIRES – CHP** -, association de la loi de 1901.

CROWE HORWATH PARTENAIRES compte 19 membres répartis sur 58 sites et rassemble 76 associés et 669 collaborateurs.

Tous ces membres sont inscrits à l'Ordre des experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux comptes.

Ils sont tous indépendants.

Ces entités exercent des missions d'audit légal et contractuel et plus généralement des missions compatibles avec le respect des règles déontologiques.

En 2010, l'activité en France du réseau a représenté 72 M€.

113. Gouvernance et modalités d'organisation et de fonctionnement du réseau en France

CHP est dirigé par un CA de 11 membres et un bureau de 6 membres. Les membres de ces organes sont des associés des cabinets membres.

L'animation de CHP est assurée par un permanent et des commissions spécialisées, notamment une commission audit/EIP ; cette commission assure une veille normative et réglementaire et répond aux questions techniques

Philippe TISSIER est vice-président de cette association.

Plus généralement, l'association a mis en place des procédures en vue :

- de s'assurer du respect des règles déontologiques par les cabinets membres,
- de vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- d'assurer la liaison avec CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

1.2. LE CABINET AU PLAN INTERNATIONAL – ORGANISATION/GOUVERNANCE

✓ CROWE HORWATH INTERNATIONAL

Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES est membre du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL, 9^{ème} réseau mondial (classement IAB), est une association de droit suisse regroupant 150 cabinets implantés dans 108 pays sur les 5 continents.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est un des 13 membres du Forum Of Firms qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par ce réseau sont les suivants :

- L'AUDIT LEGAL ET CONTRACTUEL
- LES MISSIONS DE FUSION, ACQUISITION (CORPORATE FINANCE)
- LES CONSULTATIONS EN MATIERE DE RISQUES LIES A L'ENTREPRISE (RISK CONSULTING)
- LES IMPOTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 10 membres, tous associés des cabinets membres.

Le Comité exécutif, basé à New-York, se compose de 6 membres : le Président du CA, le Directeur général et trois directeurs exécutifs, ayant respectivement la responsabilité des zones suivantes :

- Europe/Afrique/Moyen Orient
- Asie/Pacifique
- Amériques

Une Direction de l'audit et des risques (accounting and assurance Direction) est spécialement chargée du déploiement de la méthodologie d'audit et du processus de contrôle qualité.

En 2010, le chiffre d'affaires du réseau international s'est élevé à 2 729 M\$.

✓ PCAOB (Public Company Accounting Oversight Board)

Le Cabinet a été agréé en 2004 par l'organisme américain de contrôle des sociétés faisant appel au marché financier.

2. GESTION DES RISQUES

Le Cabinet dispose d'un manuel de procédures internes dont la mise en œuvre permet d'assurer un système « qualité » performant dans la réalisation des missions d'audit ainsi que toutes autres missions de Commissaire aux Comptes.

Cette exigence s'inscrit dans un contexte réglementaire international européen (8^{ème} directive), répond aux exigences du réseau international CROWE HORWATH INTERNATIONAL et permet une supervision externe de notre profession par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

L'exigence de qualité des dossiers est donc élargie et réalisée par une qualité générale de l'organisation du Cabinet obéissant aux standards réglementaires nationaux et aux meilleures pratiques internationales.

Depuis juillet 2011, le Cabinet est membre de l'Association Technique « ATH » - adhésion destinée à renforcer encore sa compétence technique et sa veille technologique.

2.1. L'INDEPENDANCE

Les composantes de la charte qualité en matière d'indépendance précisent :

- La déclaration d'indépendance signée annuellement par chaque collaborateur et associé.
- Le contrôle de l'absence de conflit d'intérêt en matière d'acceptation de mission.
- Les conditions de maintien et de poursuite des missions.
- Nos engagements en matière d'appel d'offres.
- Les procédures en matière de rotation d'associés sur les clients.

Elles rappellent, par ailleurs, les exigences en matière de secret professionnel et d'avis d'initiés pour les clients dont les actions sont inscrites sur un marché réglementé.

Ces règles font l'objet d'une vérification assurée à quatre niveaux, hors contrôles légaux, par :

- le cabinet
- le réseau CROWE HORWATH PARTENAIRES
- le réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL
- l'Association Technique « ATH ».

2.2. CONTROLE QUALITE

Le contrôle qualité se matérialise de la façon suivante :

- En permanence par la supervision des équipes et des dossiers assurés par les chefs de missions, directeurs de mission et associés.
- Au moment de l'émission des rapports par la revue indépendante effectuée par un associé non signataire et qui porte sur :
 - le bien-fondé de l'opinion,
 - le respect formel du contenu du dossier et de la forme du rapport.

Ces deux aspects sont pris en compte si la mission a été classifiée à risques par la direction du Cabinet ou s'il s'agit d'un client classé EIP.

Sinon, sur tous les autres dossiers, le respect formel du contenu du dossier et de la forme du rapport sont plus spécialement contrôlés.

- Périodiquement par des revues et des audits de procédures diligentées régulièrement par le pôle qualité de l'association CROWE HORWATH PARTENAIRES, par celui de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ou enfin, par l'Association Technique « ATH ».

Au cours des cinq derniers exercices, le CABINET DAUGE ET ASSOCIES a fait l'objet de contrôles diligentés par des organismes extérieurs :

- ☞ Contrôle de la CNCC en janvier 2006.
- ☞ Contrôles de la COUR DES COMPTES sur deux dossiers en juillet 2006 et juillet 2007.
- ☞ Contrôle du H3C, en novembre 2009.

3. CLIENTS

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

✓ **Chiffre d'affaires du réseau international**

En 2010, les cabinets membres de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2 729 millions de dollars.

✓ **Chiffre d'affaires du réseau France**

Le chiffre d'affaires, en 2010, des cabinets membres de CROWE HORWATH PARTENAIRES s'élève à 72 M€.

25 % environ du chiffre d'affaires sont réalisés dans des missions de contrôle légal des comptes.

✓ **Chiffre d'affaires du CABINET**

Le CABINET DAUGE et sa filiale FIDELIO ont réalisé au cours de l'exercice clos le 30/06/2010 un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 6, 4M€.

Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires du Cabinet DAUGE – hors celui de sa filiale FIDELIO, cédée en mars 2011 – a été de 3,8 M€.

3.2. LISTE DES CLIENTS COTES SUR UN MARCHE REGLEMENTE

Le CABINET DAUGE ET ASSOCIES est Commissaire aux comptes du groupe ALTEN, coté au SRD 120 et jusqu'au 31/12/2010 du groupe BRICORAMA.

Au cours du dernier exercice, il a assuré une mission d'assistance à la consolidation pour la société TOREADOR, société américaine cotée sur le Nasdaq et à Paris.

3.3. LISTE DES CLIENTS «ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT» ET AUTRES

- TUNISIAN FOREIGN BANK – TFB (ex UTB)
- MONEYGLOBE (établissement de paiement agréé par l'ACP).

3.4. LISTE DES CLIENTS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE

- SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1. COLLABORATEURS

- ✓ **Effectif au plan international**
CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 27 960 collaborateurs.
- ✓ **Effectif du réseau en France**
Les membres français de CROWE HORWATH regroupent 780 collaborateurs dont environ 15 % se consacrent à des missions d'audit en totalité ou en partie.
- ✓ **Effectifs CAC France (du cabinet)**
Les effectifs dédiés au commissariat aux comptes sont plus spécifiquement de 25 personnes.

4.2. ASSOCIES

- ✓ **Nombre d'associés au plan international**
CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte 3 519 associés.
- ✓ **Nombre d'associés en France**
HORWATH PARTENAIRES FRANCE compte 60 associés.
- ✓ **Nombre d'associés du CABINET**
Le cabinet compte actuellement 7 associés, dont 6 experts comptables et commissaires aux comptes

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière est fonction de l'atteinte d'objectifs à la fois individuels et collectifs.

4.3. FORMATION CONTINUE

- ✓ **Politique du Cabinet**

La direction du CABINET DAUGE ET ASSOCIES a toujours mis l'accent sur le besoin de formation continue pour tous les associés et les collaborateurs ainsi que sur la qualité de cette formation.

Le plan de formation annuel est élaboré en tenant compte, à la fois des axes stratégiques du CABINET et des besoins exprimés.

Les diverses solutions sont apportées, soit en interne, soit avec des prestations externes.

☒ FORMATIONS EN INTERNE

Le CABINET par un mode de recrutement ciblé a su au fil des ans homogénéiser la formation de base de ses collaborateurs dans laquelle la qualité des stages effectués retient aussi toute l'attention.

En interne, la qualité et le suivi de la formation sont assurés par :

- Un état des compétences existantes.
- L'examen des souhaits de formation lors des entretiens annuels d'évaluation.
- Un état du suivi individuel des formations.
- L'élaboration de séminaires spécialisés.
- L'évaluation de cette formation.

Le Cabinet dispose d'une documentation professionnelle très complète et actualisée, en libre accès à tous les salariés.

Des réunions mensuelles d'informations sur l'activité comptable, juridique, fiscale et sociale ont lieu régulièrement, organisées en interne ou via l'Association Technique « ATH ».

☒ FORMATIONS EXTERNES

Elles sont assurées essentiellement par quatre canaux :

- Dans le cadre de l'Association CHP et du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL.
- Par des séminaires organisés par l'Association Technique « ATH ».
- Dans le cadre de la formation des experts comptables stagiaires par les organismes de formation spécialisés de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes.
- Dans des séminaires externes spécialisés, pour le perfectionnement en anglais ou la bureautique par exemple.

✓ Autres actions

Les Associés, à travers des actions spécifiques, concourent par ailleurs au haut niveau de cette formation dans des axes jugés stratégiques pour le Cabinet.

- ☞ JEAN-PIERRE GUENARD est membre de la Commission du Secteur Non Marchand à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Il siège aussi à l'ANC (groupe de travail OPCA).
 - ☞ CHRISTIAN LAPLANE est membre de la Chambre de Commerce franco-britannique et participe régulièrement aux réunions de l'Association HEC.
 - ☞ PASCAL GILLETTE participe activement au niveau du réseau international au développement de l'activité «Risk Consulting».
 - ☞ PHILIPPE TISSIER représente le Cabinet à l'IMA, Association Internationale de Gestion Financière ; il est membre aussi de la Commission Audit du département DMP de la CNCC. Il est vice-président de l'association Crowe Horwath Partenaires.
-
- ✓ **Déclaration de la Direction du CABINET attestant le respect des obligations légales en matière de formation professionnelle**

La Direction du Cabinet atteste la bonne application des dispositions de l'article R.822-G1.

5. FINANCE

5.1. VENTILATION DU CA REALISE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2011 CABINET DAUGE ET ASSOCIES – FIDELIO –

Données extraites des comptes sociaux :

	En K€
- Cabinet DAUGE et Associés commissariat aux comptes, audit, divers	3 821
* dont - Commissariat aux comptes :	2 838
- Consolidation, audit d'acquisition, Risk Consulting et Conseil	572
- Refacturations diverses	411

Aucun mandat de CAC ne représente plus de 10 % des honoraires du CABINET DAUGE ET ASSOCIES.

5.2. CAPITAUX PROPRES DU CABINET DAUGE ET ASSOCIES AU 30/06/2011

- 386 K€

5.3. EFFECTIF TOTAL AU 30/06/2011

- 25 salariés.

A Paris, le 30 septembre 2011


P. GILLETTE
Président Directeur Général